

Attestation fin de travaux : Isolation thermique

A envoyer à : OIKEN, Rue de l'industrie 43, 1950 Sion ou par e-mail à transition-adm@oiken.ch

(Après la réalisation des travaux)

Requérant (Propriétaire)	Entreprise technique
--------------------------	----------------------

Raison sociale : Société :
Nom / Prénom : Personne de contact :
Adresse : Adresse :
Localité : Localité :
Tél. / Mobile : Tel. / Mobile :
Courriel : Courriel :

Coordonnées bancaires

Nom / Ville de la banque :
Titulaire du compte :
Numéro IBAN : CH :

Engagement

Les travaux exécutés correspondent-ils précisément à ceux mentionnés dans la demande d'aide financière ? Oui Non

Si non, préciser les modifications :

.....
.....
.....

Surface totale d'élément de construction isolé (en m²) :

Date de début : Date de fin effective :

Par cette signature, le soussigné atteste de l'exactitude des informations qui précèdent :

Lieu et date : Signature :
--

Document à joindre à l'attestation de fin de travaux

- Une preuve de paiement de l'aide financière octroyée par le canton du Valais : **Mesure M-01**

Conditions d'octroi

1. Les conditions d'octroi sont similaires à celle du Programme Bâtiment du Canton du Valais : **Mesure-01** : Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre ;
2. L'attestation de fin de travaux doit être transmise à l'autorité compétente dès réception de l'aide financière cantonale ;
3. L'aide financière communale est versée sur **preuve du paiement** de la subvention cantonale du Programme bâtiment ;
4. L'aide financière communale est plafonnée à Fr. 10'000.- par demande.